



Division of Environmental Health  
School of Public Health and Family Medicine  
Isikolo Sempilo Yoluntu kunye Namayeza Osapho  
Departement Openbare Gesondheid en Huisartskunde  
UNIVERSITY OF CAPE TOWN  
UNIBESITHI YASEKAPA - UNIVERSITEIT VAN KAAPSTAD



## COMMUNITY OF PRACTICE ON LEAD IN PAINT

Organized by the SAICM Secretariat and the University of Cape Town

Issue: 1 of 2021

Date de discussion: 10<sup>th</sup> March 2021

### Résumé de discussion

#### **Sujet de discussion : Où existe-t-il des lois ? Un aperçu mondial et régional.**

La première discussion de la communauté de pratique Lead in Paint (LiP CoP) pour 2021, présentée par Kenneth Davis, PNUE et Elena Jardan, OMS, a examiné trois questions portant sur la mise à jour récemment publiée sur le statut mondial des limites juridiques du plomb dans la peinture qui rapporte sur les nouvelles lois, les nouveaux outils et l'élan des progrès mondiaux vers l'élimination du plomb dans la peinture. **Pour voir la présentation PowerPoint de la discussion, cliquez ici.**

#### À PROPOS DES PRÉSENTATEURS



**Kenneth Davis** est un expert politique et technique spécialisé dans le rôle de la science dans l'élaboration de la coopération multilatérale sur l'environnement. Formé en tant que géologue, il a commencé sa carrière en travaillant sur les questions environnementales transfrontalières en

tant que volontaire du Corps de la paix américain en Ukraine. Il a ensuite rejoint le Bureau des affaires internationales de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis, où il a fait partie de la délégation américaine négociant la Convention de Minamata sur le mercure. En 2014, il a rejoint le Service des produits chimiques et de la santé du PNUE. Son travail comprend la gestion de projets sur la réduction de l'utilisation du mercure dans l'exploitation minière artisanale et d'autres secteurs, la facilitation des évaluations scientifiques et politiques sur le mercure et d'autres produits chimiques, et la coordination des activités avec le Partenariat mondial sur le mercure. Il est également l'agent de programme chargé de toutes les activités liées au plomb, y compris la peinture au plomb et les batteries au plomb-acide usagées.

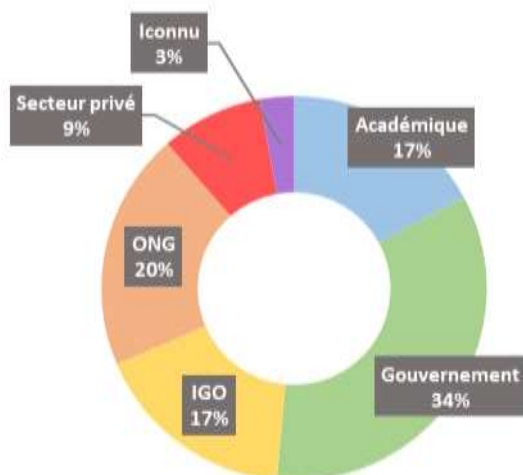


**Elena Jardan** est consultante à l'OMS dans l'unité Produits chimiques et santé, responsable des projets liés au plomb. Elle est médecin en toxicologie préventive avec des diplômes d'études supérieures en hygiène et santé publique. Elle a développé du matériel pour soutenir la prise de décision gouvernementale, par exemple sur la réglementation des

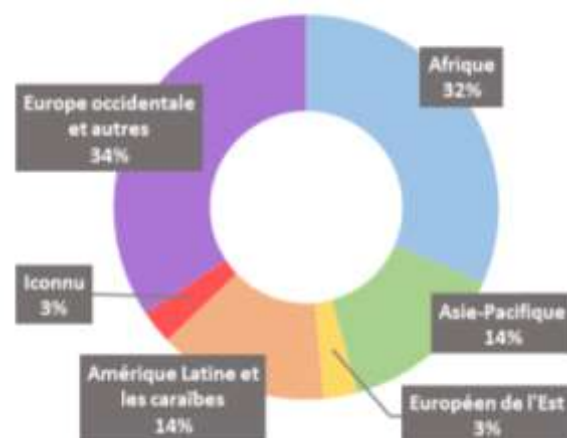
produits chimiques (y compris les incidences sur la santé et l'économie), la santé des travailleurs et la mise en œuvre des accords internationaux. Elle a organisé plusieurs campagnes de la Semaine internationale de prévention de l'empoisonnement au plomb.

TOTAL PARTICIPANTS  
DISCUSSION 1: 35  
Femme – 63%  
Homme – 34%  
Inconnu – 3%

### Représentation des parties prenantes



### Représentation régionale



## Lead in Paint communauté de pratique 2021 Discussion 1 Résumé

- Mise à jour récemment publiée sur le statut mondial des limites légales sur le plomb** dans la peinture qui rend compte des nouvelles lois, de nouveaux outils et de l'élan des progrès mondiaux vers l'élimination du plomb dans la peinture. Début mars 2021, 79 pays avaient mis en place une loi sur les peintures au plomb. En comparaison, seuls 67 pays avaient une loi en 2017. De plus, 13% des pays sont en train de rédiger des lois. La Lead Paint Alliance regroupe les pays par étapes vers la finalisation d'une loi sur les peintures au plomb comme suit :

  - Étape 0 : **Étapes vers des lois non encore adoptées** - Pays où aucun progrès n'a été enregistré depuis le début du projet.
  - Étape 1 : **Intérêt initial du gouvernement** - Pays contactant des partenaires, désignant un point focal, soumettant un document d'approche par pays ou ayant participé aux ateliers régionaux de 2019 « Promouvoir l'action réglementaire des gouvernements pour éliminer progressivement le plomb dans la peinture ».
  - Étape 2 : **Premières mesures prises** - Pays ayant l'intention de rédiger une loi ou ayant tenu une réunion des parties prenantes.
  - Étape 3 : **Premières étapes de la rédaction** - Pays qui ont organisé une réunion de rédaction et ont produit un projet de loi.
  - Étape 4 : **Étapes finales de la rédaction** - Pays qui ont produit un projet de loi final et sont en attente de validation et d'approbation politiques.
  - Étape 5 : **Loi finale sur les peintures au plomb** - Pays qui ont adopté une loi sur les peintures au plomb.
- L'élimination de l'exposition au plomb à sa source est l'action la plus efficace pour protéger les personnes contre les effets nocifs du plomb.** Cependant, l'utilisation continue du plomb dans la peinture dans de nombreuses régions du monde reste une source importante d'exposition. **Pour éviter l'exposition au plomb, des lois, des réglementations ou des normes applicables sont nécessaires** dans chaque pays pour arrêter la fabrication, la vente et l'importation de peintures contenant du plomb.
- Pour créer des règles du jeu équitables, **il est utile que tous les pays d'une région aient des lois cohérentes et solides.** Les avantages de lois régionales cohérentes comprennent:

  - Soutenir une extension des parts de marché pour les producteurs de peinture fabriquant de la peinture conforme à travers la région
  - Éviter la création d'obstacles au commerce entre les pays de la région
  - Empêcher le commerce de peintures au plomb non réglementées au-delà des frontières avec les pays voisins
- La sensibilisation est une activité clé pour susciter des inquiétudes au sujet de la peinture au plomb** - parmi différents groupes de parties prenantes et pour s'assurer que la question est débattue à la fois publiquement et par les décideurs. L'Organisation mondiale de la santé a publié un nouveau document d'orientation sur l'organisation d'une campagne de plaidoyer ou de sensibilisation sur la peinture au plomb. Le Guide fournit des outils pour soutenir les activités de plaidoyer ou de sensibilisation afin de créer une dynamique dans le pays vers le développement, l'adoption et la mise en œuvre de lois sur les peintures au plomb.

5. **Construire une campagne en faveur des principales lois**, qui figure dans la mise à jour du statut mondial, implique de décider à l'avance de plusieurs questions, à savoir :
  - Décider du résultat
  - Décider du public
  - Décider des informations à présenter - dépend du public et du résultat souhaité
  - Décider des messages clés et des actions, y compris
    - messages généraux et
    - des messages basés sur des appels à l'action pour différents publics
  
6. Il existe plusieurs possibilités pour **les événements présentant la mise à jour du statut global** :
  - **Actions appropriées basées sur les étapes nationales**
  - **Ateliers, webinaires et tables rondes discussions** avec les parties prenantes : pour présenter des informations techniques et des explications sur la justification et les preuves à l'appui de l'élimination de la peinture au plomb
  - **Les publications sur les réseaux sociaux** peuvent être utilisées pour transmettre des messages clés sur la peinture au plomb et peuvent fournir des liens vers des informations plus détaillées
  
7. **Le milieu universitaire joue un rôle important** en soutenant et en plaidant pour l'établissement d'une loi sur les peintures de plomb ou l'amélioration de celle existante. Il existe des exemples réussis en Iran, en Afrique du Sud et aux États-Unis.

## ANNEXE

### RÉSUMÉ DÉTAILLÉ DE LA DISCUSSION 1 2021

**Avis de non-responsabilité :** Les informations contenues dans ce recueil représentent les opinions des membres participant de différents groupes de parties prenantes exprimées au cours de la discussion. Les opinions exprimées dans ce document ne représentent pas nécessairement l'opinion ou la politique déclarée du Programme des Nations Unies pour l'environnement, du Secrétariat de la SAICM, du FEM ou de l'UCT, et la citation de noms commerciaux ou de procédés commerciaux ne constitue pas une approbation.

#### LA DISCUSSION A ÉTÉ STRUCTURÉE AUTOUR DE TROIS QUESTIONS ET LES PRINCIPALES INFORMATIONS DE DISCUSSION DES PARTICIPANTS SONT PRÉSENTÉES SOUS CHACUNE :

#### Q1. Que fait actuellement votre pays pour passer à la prochaine étape de l'établissement d'une loi ? Si des progrès ne sont pas réalisés, quels obstacles se dressent sur le chemin ?

<b>BÉNIN (NGO)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le Bénin en est aux premiers stades de la rédaction.</li><li>- En décembre 2020, le Bénin étant membre de la CEDEAO, il a été convenu de développer une norme régionale de peinture au plomb.</li><li>- Le Bénin doit travailler avec toutes les parties prenantes, en particulier avec les ONG qui travaillent déjà dans ce domaine, le gouvernement considérant leur travail et les encourageant.</li><li>- Le gouvernement doit travailler en étroite collaboration avec les parties prenantes non pas en tant qu'autorité mais en tant que partenaire.</li><li>- Le gouvernement doit partager les ressources avec les parties prenantes.</li></ul>
<b>COLOMBIE (ONG)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- La Colombie a la loi 2041 du 27 juillet 2020, où la limite de 90 ppm est établie. <a href="https://rds.org.co/es/resultado-busqueda/ley-2741-27-de-julio-2020.ambiente-libre-de-plomo">https://rds.org.co/es/resultado-busqueda/ley-2741-27-de-julio-2020.ambiente-libre-de-plomo</a></li><li>- La Colombie a la loi 2041 du 27 juillet 2020, où la limite de 90 ppm est établie. <a href="https://rds.org.co/es/resultado-busqueda/ley-2741-27-de-julio-2020.ambiente-libre-de-plomo">https://rds.org.co/es/resultado-busqueda/ley-2741-27-de-julio-2020.ambiente-libre-de-plomo</a></li><li>- La société civile propose qu'en réglementant la loi 2041 l'utilisation de pigments contenant du plomb, le plomb soit interdit.</li><li>- Cela inclurait des composés dans les peintures comme le chromate de plomb et le sulfate de molybdate (rouge), le chromate de plomb (jaune), etc.</li></ul>
<b>L'IRAN (Universités)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- En Iran, depuis plus de dix ans, l'activité sur le niveau de plomb dans la peinture a été lancée par l'organisation Standard.</li><li>- De nombreux articles universitaires ont également été publiés au cours des 20 dernières années.</li><li>- Selon l'organisation nationale des normes iraniennes, la quantité acceptable de plomb dans la peinture à froid est de 100 ppm.</li></ul>
<b>JORDAN (Gouvernement)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- En Jordanie, il existe une législation et des décisions du ministère de la Santé qui réglementent le plomb dans les peintures et sont reflétées dans les spécifications des normes jordaniennes pour les peintures.</li><li>- Celles-ci prévoient des exceptions pour les industries locales pour l'importation et l'utilisation de pigments de chromate de plomb dans les peintures industrielles, les peintures automobiles et le marquage routier.</li></ul>
<b>MADAGASCAR (Gouvernement)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Madagascar élabore actuellement une législation sur la peinture au plomb.</li><li>- Pour l'établissement d'une loi, nous procéderons en deux étapes distinctes :<ul style="list-style-type: none"><li>- La première étape est l'élaboration d'une norme nationale sur la peinture au plomb avec une teneur en plomb acceptable pour toutes les parties prenantes.</li><li>- La deuxième étape est l'établissement d'un décret pour mettre en œuvre cette norme nationale avec l'inclusion des éléments suivants :<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Termes clés pour garantir que le champ d'application de la loi est clair.</li><li>▪ Le seuil réglementaire pour la teneur totale en plomb dans la peinture.</li></ul></li></ul></li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les dates d'entrée en vigueur des nouvelles exigences réglementaires.</li> <li>▪ Méthodes pour assurer la conformité et l'application.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est prévu d'organiser deux ateliers :</li> <li>- Le premier atelier est un atelier de présentation du projet de peinture au plomb aux principales parties prenantes et au participant concerné et le lancement officiel de l'atelier de normalisation sur la peinture au plomb.</li> <li>- Le deuxième atelier est un atelier de vulgarisation de la Norme nationale sur la teneur en peinture au plomb auprès du grand public et de diverses parties prenantes.</li> </ul>
<b>SERBIE (ONG)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Serbie a adopté une législation fondée sur le REACH.</li> <li>- Pas de loi spéciale sur les peintures au plomb, mais plutôt une interdiction des substances au plomb.</li> </ul>
<b>AFRIQUE DU SUD (Universités)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'Afrique du Sud prend du temps, mais la législation va passer de 600 ppm à 90 ppm.</li> <li>- Lors de l'examen du rapport, seuls 6 pays africains ont des lois sur la peinture au plomb.</li> <li>- Deuxièmement, dans 79 pays dans le monde, seuls 35% ont des lois limitant à 90 ppm.</li> </ul>
<b>LA SUISSE (OIG)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Lead Paint Alliance travaille en étroite collaboration avec la CEDEAO - dans le cadre du projet SAICM GEF - pour développer une norme régionale pour limiter le plomb dans la peinture.</li> <li>- Cela déclenchera des réglementations de premier plan dans cet important groupe de pays africains</li> </ul>
<b>US EPA (Président du Conseil consultatif de la Lead Paint Alliance)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le rapport, le taux de 35% à 90 ppm est sur les 40 pays qui ont établi une limite réglementaire unique.</li> <li>- 39 pays ont des limites réglementaires spécifiques aux produits chimiques.</li> </ul>
<b>ZAMBIE (ONG)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La première étape pour la Zambie est la suivante: Le directeur général de l'Agence zambienne de gestion de l'environnement (ZEMA) a pris la responsabilité, en tant qu'organisme chef de file, de rédiger le règlement visant à réglementer la teneur en plomb à 90 ppm.</li> <li>- Le ministère du Commerce, du Commerce et de l'Industrie a déjà approuvé les normes volontaires et le Bureau des normes de la Zambie (ZABS) a publié la norme de peinture ZS 1185 pour notification et utilisation publiques.</li> <li>- DÉCLARATIONS DU PRÉSENTATEUR (PNUE): - Question: Selon vous, quel est selon vous le plus grand obstacle pour les pays africains à introduire une loi sur les peintures au plomb</li> <li>- Réponse du PNUE</li> <li>- C'est peut-être le cas de nombreuses autres priorités législatives qui prévalent.</li> <li>- Peut-être un manque de conscience.</li> </ul>
<b>DÉCLARATIONS DU PRÉSENTATEUR (PNUE) :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Question: Selon vous, quel est selon vous le plus grand obstacle pour les pays africains à introduire une loi sur les peintures au plomb</b></li> <li>- <b>- Réponse du PNUE</b></li> <li>- <b>- C'est peut-être le cas de nombreuses autres priorités législatives qui prévalent.</b></li> <li>- <b>- Peut-être un manque de conscience.</b></li> </ul>

*Tout au long de la discussion, des sondages informels ont été menés pour encourager la discussion entre les participants. Ils ne fournissent pas de données représentatives mais fournissent plutôt un aperçu des points de vue des participants.*

Résultats du sondage 1 (N = 6)

Quel type d'organisation représentez-vous ?

Gouvernement - 16%

Industrie - 33%

Organisation intergouvernementale - 33%

Organisation non gouvernementale - 16%

**Résultats du sondage 2 (N = 7):**

**Identifiez le stade d'élaboration du droit dans lequel votre pays se trouve actuellement:**

Étape 0 - Pas encore franchi vers des lois - 14%

Étape 4 - Étapes finales de la rédaction - 28%

Étape 5 - Loi finale sur la peinture au plomb - 42%

Nous avons une loi finale mais il reste encore du travail à faire - 14%

**Q2. À votre avis, comment les activités visant à établir des lois dans votre région mènent-elles à une action en faveur des lois de votre propre pays, ou comment les lois de votre pays ont-elles conduit à une action en faveur des lois de votre région? Si ce n'est pas le cas, comment les avantages de lois cohérentes dans une région pourraient-ils motiver une action dans votre pays?**

<b>CANADA (NGO)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Au Tadjikistan, une organisation non gouvernementale, la Fondation d'appui aux initiatives civiles, a dirigé le processus de rédaction du règlement national sur la sécurité des peintures.</li><li>- Le règlement stipule notamment: dans les matériaux de peinture pour la peinture des surfaces internes des locaux résidentiels et (ou) publics, des surfaces internes et externes et des produits d'ameublement, des aires de jeux pour enfants, des produits pour enfants et adolescents, des manèges, des produits en contact avec les aliments et pour les équipements de traitement de l'eau de peinture et de traitement de l'eau, la teneur en plomb du recalcul en résidu sec ne doit pas dépasser 0,009% dans les matériaux de peinture.</li><li>- Le Tadjikistan n'avait pas auparavant de réglementation sur le plomb dans les peintures.</li><li>- Ce travail s'est inspiré du GAELP, de l'IPEN et du processus de renforcement de la réglementation des peintures au plomb dans les pays de l'Union économique eurasiennne.</li><li>- Avoir une norme mondiale approuvée au niveau international aidera les pays et les régions, facilitera le commerce international et garantira la transparence des informations à l'intérieur et à l'extérieur de la chaîne d'approvisionnement.</li></ul>
<b>COLOMBIE (ONG)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'activité de la société civile a conduit à l'élaboration de la loi 2041 en Colombie, avec le soutien de l'IPEN, le premier rapport sur la teneur en plomb des peintures a été réalisé <a href="https://rds.org.co/es/novedades/informe-nacional-plomo-en-pinturas-a-base-de-solventes-para-uso-domestico-en-colombia">https://rds.org.co/es/novedades/informe-nacional-plomo-en-pinturas-a-base-de-solventes-para-uso-domestico-en-colombia</a></li></ul>
<b>EQUATEUR (ONG)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Lors d'une réunion qui s'est tenue en novembre 2020, avec des représentants du ministère de la Production de l'Équateur, il a été dit qu'il serait possible d'élaborer un règlement technique au niveau de la Communauté andine qui réglemente la teneur en plomb.</li><li>- En ce moment, il y a une période d'attente au cours de laquelle il sera déterminé comment la loi au Pérou et en Colombie sera définitivement établie avant de saisir cette occasion pour rédiger un règlement.</li></ul>
<b>L'IRAN (Universités)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'établissement de lois est plus difficile dans les pays en développement et en particulier, les mesures d'application ne sont pas dans une bonne situation dans ces pays.</li><li>- Les problèmes mondiaux récents ont certainement affecté toutes ces lois dans le monde.</li><li>- EU REACH aide maintenant beaucoup, mais les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA) ont encore besoin d'aide pour les lois, les réglementations et en particulier pour l'application des composés toxiques.</li><li>- Espérons que les États-Unis se préparent également à une aide accrue aux pays de la région MENA pour ces questions.</li></ul>

<b>MADAGASCAR</b> <b>(Gouvernement)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination, par exemple, est un traité international conçu pour réduire le flux de déchets dangereux entre les pays qui est presque universellement ratifié par les Nations Unies. Il existe également au niveau régional de l'Afrique, la Convention de Bamako - un traité des nations africaines sur l'interdiction de l'importation en Afrique de déchets dangereux et sur le contrôle des mouvements transfrontières et la gestion des déchets dangereux générés en Afrique.</li> <li>- Par conséquent, une loi régionale aide beaucoup les pays.</li> <li>- Il est utile que tous les pays d'une région aient des lois cohérentes et fortes qui empêcheront le commerce de peinture au plomb à travers les frontières avec les pays voisins et peuvent soutenir une extension de la part de marché des producteurs de peinture fabriquant des peintures conformes à travers la région.</li> </ul>
<b>SERBIE</b> <b>(ONG)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Serbie est un pays candidat à l'UE, par conséquent, la Serbie est en train d'harmoniser sa législation avec celle de l'UE. [Remarque : la Serbie réglemente déjà les composés de plomb dans les peintures.]</li> <li>- En ce sens, un ensemble complet de lois, y compris basées sur REACH, a été adopté.</li> <li>- Il est très important pour l'industrie d'avoir des lois identiques ou similaires dans la région.</li> <li>- Il est alors beaucoup plus facile d'importer et d'exporter des produits et des matières premières.</li> <li>- L'interdiction de la production, du commerce et de la vente de composants en plomb est également une bonne stratégie mondiale.</li> </ul>
<b>AFRIQUE DU SUD</b> <b>(Universités)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Zambie a rédigé des normes et est sur le point de commencer la rédaction de la loi.</li> </ul>
<b>SURINAME</b> <b>(Gouvernement)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La loi environnementale est un cadre.</li> <li>- Au Suriname, il n'y a pas de limite / norme à ce sujet.</li> <li>- Il y a deux entreprises qui produisent de la peinture, les autres peintures / produits de peinture sont importées.</li> </ul>
<b>LA SUISSE</b> <b>(OIG)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La CEDEAO prend des mesures pour développer une norme régionale sur le plomb dans la peinture.</li> </ul>
<b>LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE</b> <b>(Secteur privé)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'EPA a développé une formation complète dans le cadre du programme RRP couvrant les règles de travail pour travailler en toute sécurité dans les zones ayant des produits en plomb.</li> <li>- Nous avons utilisé ce modèle dans le développement de l'application web / mobile <a href="http://www.noleadfinest.com">www.noleadfinest.com</a>.</li> <li>- Les États-Unis ont des projets de développement international dans votre pays qui ont affecté le plomb en tant que danger pour la réglementation du développement.</li> <li>- Le calcul de la relation entre les téléchargements, les inscriptions et les niveaux d'achèvement de la formation fournit des paramètres importants que les agences gouvernementales peuvent utiliser pour postuler ces résultats pour la planification de la mise en œuvre.</li> <li>- Actuellement, la mise en œuvre est relativement impossible à mesurer.</li> </ul>
<b>US EPA</b> <b>(Président du Conseil consultatif de la Lead Paint Alliance)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'Alliance reconnaît que la mise en œuvre des lois est difficile.</li> <li>- C'est pourquoi la Loi type sur la peinture au plomb contient des dispositions types pour une loi qui se veut simple à mettre en œuvre.</li> <li>- Il suggère de fixer une limite basse pour le plomb dans la peinture avec des dates de mise en œuvre et des dispositions d'application claires.</li> <li>- La loi type est disponible ici: <a href="https://www.unep.org/resources/publication/model-law-and-guidance-regulating-lead-paint">https://www.unep.org/resources/publication/model-law-and-guidance-regulating-lead-paint</a></li> <li>- L'Alliance serait heureuse de vous aider à revoir les normes de peinture au plomb, si cela pouvait être utile.</li> <li>- L'Alliance disponible pour aider tout pays travaillant à la rédaction de normes ou de lois (règlements, décrets, etc.).</li> <li>- Il serait utile que les lois régionales ne retardent pas la mise en œuvre des lois nationales qui pourraient entrer en vigueur prochainement.</li> <li>- Plus tôt nous protégeons les enfants de la peinture au plomb, mieux c'est.</li> <li>- Les efforts mondiaux de l'Alliance mondiale pour éliminer la peinture au plomb établissent des objectifs et des lignes directrices que les pays peuvent intégrer dans leurs propres réglementations.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La vision régionale peut permettre à certains pays de parvenir à une norme commune afin que seule la peinture sans plomb puisse être commercialisée dans ce pays et, en fin de compte, dans toute la région.</li> </ul>
<b>ZAMBIE (ONG)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La chose la plus cardinale, la ZEMA, est de prendre la responsabilité, en tant qu'agence chef de file, de rédiger le règlement.</li> </ul>
<b>DÉCLARATIONS DU PRÉSENTATEUR (PNUE)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Question:</b> À quoi ressemblerait une approche globale?</li> <li>- <b>Response by UNEP:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'approche globale ressemble à ce qui se fait actuellement - chaque pays établit des lois sur les peintures au plomb qui arrêtent la fabrication, la distribution et l'importation de peintures au plomb.</li> <li>- De cette façon, la peinture au plomb sera finalement interdite.</li> </ul> </li> </ul>

Résultats du sondage 3 (N = 6) :

**Pensez-vous que les actions en faveur des lois sur la peinture au plomb dans votre pays ont un impact sur les pays voisins ?**

Oui - 83%

Je ne sais pas - 16%

Résultats du sondage 4 (N = 9):

**Les actions en faveur des lois sur les peintures au plomb dans les pays voisins ont-elles un impact sur votre pays ?**

Oui - 55%

Non - 22%

Je ne sais pas - 22%

**Q3. À votre avis, comment votre pays peut-il mener une campagne de sensibilisation en utilisant la mise à jour 2020 sur le statut mondial des limites juridiques du plomb dans la peinture pour renforcer le soutien aux lois? Si une campagne de sensibilisation ne fonctionne pas pour le moment, comment votre pays pourrait-il utiliser la mise à jour du statut mondial pour renforcer son soutien aux lois sur les peintures au plomb?**

<b>COLOMBIE (ONG)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À l'heure actuelle, la Colombie continue d'informer la population des dommages causés par le plomb dans la peinture, en raison du manque de capacités d'inspection, de surveillance et de contrôle dont disposent les autorités.</li> <li>- Notre organisation propose l'interdiction des pigments de plomb <a href="https://rds.org.co/es/novedades/la-exposicion-al-plomo.hablemos-sobre-la-ley-2041">https://rds.org.co/es/novedades/la-exposicion-al-plomo.hablemos-sobre-la-ley-2041</a></li> </ul>
<b>L'IRAN (Universités)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Potentiellement, l'Iran, avec de nombreux universitaires actifs activerait en mesure d'apporter une aide importante dans la région, mais pour le moment, j'espère que d'autres problèmes seront résolus en premier !</li> <li>- Potentially Iran, with many active academics, would be able to give help widely in the region but for now hopefully other issues get solved first!</li> </ul>
<b>MADAGASCAR (Government)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour Madagascar, la campagne de sensibilisation est très utile pour informer la population sur le risque et le danger du plomb dans la peinture.</li> </ul>
<b>SERBIE (ONG)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En Serbie, on surveille régulièrement le taux de plomb dans le sang des enfants à proximité de mines de plomb et de zinc.</li> <li>- Les niveaux sont très élevés mais c'est une obligation de la mine de financer ce suivi.</li> </ul>
<b>AFRIQUE DU SUD (Universités)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le saturnisme est une condition médicale à déclaration obligatoire en Afrique du Sud.</li> <li>- Ainsi, les cas d'intoxication seraient suivis par un spécialiste de la santé environnementale.</li> <li>- La messagerie SMS comme Health devrait être utilisée pour les personnes sans Internet comme moyen de sensibilisation.</li> </ul>
<b>LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE (Secteur privé)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'intérêt personnel des parties prenantes incitera à créer des normes uniformes pouvant être comprises pour la création de calculs actuariels.</li> </ul>
<b>US EPA (Président du conseil consultatif de la Paint Alliance)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aux États-Unis, il existe les PEHUS (unités spécialisées en santé environnementale pédiatrique) - des sites physiques partout aux États-Unis qui fournissent des informations sur des problèmes de santé environnementale spécifiques.</li> <li>- Ils ont plusieurs publications sur ces questions : <a href="https://www.pehsu.net/About_PEHSU.html">https://www.pehsu.net/About_PEHSU.html</a></li> </ul>



<b>ZAMBIE (ONG)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Fondation pour la santé environnementale des enfants (CEHF) entreprendra une campagne de sensibilisation en utilisant les partenaires clés ; Ministère de la Santé, Ministère du Développement de l'Eau, de l'Assainissement et de la Protection de l'Environnement, Ministère du Commerce, du Commerce et de l'Industrie et autres, y compris les professionnels de la santé, les PME, les chefs traditionnels et la communauté.</li> </ul>
<b>DÉCLARATIONS DU PRÉSENTATEUR (OMS):</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un exemple de plaidoyer politique de la part des médecins est l'American Heart Association et d'autres groupes plaidant pour des actions visant à réduire la pollution atmosphérique.</li> <li>- <b>Question : dans un rapport selon lequel certains pays fixent leur limite de plomb à plus de 90 ppm, comment puis-je être sûr qu'il n'y a pas de risque pour la population si la teneur en plomb est fixée à 600 ppm ou 1000 ppm ?</b></li> <li>- <b>Réponse de l'OMS :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La limite choisie par un gouvernement fait partie d'un processus de discussion avec les parties prenantes.</li> <li>- L'Alliance a identifié 90 ppm comme étant la limite la plus basse techniquement réalisable.</li> <li>- Certaines des limites les plus élevées ont été fixées avant la Loi type et, dans certains cas, en réponse aux préoccupations des parties prenantes.</li> <li>- L'objectif principal est de réduire autant que possible le plomb dans la peinture.</li> <li>- 90 ppm est réalisable pour toutes les peintures où le plomb n'est plus ajouté.</li> <li>- Veuillez consulter la note technique de l'OMS sur les peintures au plomb pour plus d'informations sur la limite de 90 ppm <a href="https://www.who.int/publications/i/item/9789240005143">https://www.who.int/publications/i/item/9789240005143</a></li> </ul> </li> </ul>

**Résultats du sondage 5 (N = 11) :**

**Selon vous, quel type de canaux de communication serait le plus efficace pour promouvoir la mise à jour du statut mondial afin de renforcer le soutien à la promotion des lois dans votre pays ? (Plusieurs réponses pourraient être choisies)**

Nouvelles traditionnelles (radio, télévision, presse écrite) - 25%

Médias sociaux - 22%

Événements traditionnels (tables rondes, webinaires) - 16%

Communiqué de presse - 13%

Influenceurs sur les réseaux sociaux - 13%

Publicité payante - 5%

Autre - 2%

**Résultats du sondage 6 (N = 10) :**

**Quelles formes de médias sociaux sont les plus efficaces dans votre pays pour sensibiliser ? (Plusieurs réponses pourraient être choisies)**

Facebook - 21%

WhatsApp - 17%

Instagram - 17%

Twitter - 14%

LinkedIn - 14%

TikTok - 10%

Autre - 3%

**Résultats du sondage 7 (N = 3) :**

**Lorsque vous partagez des messages sur les réseaux sociaux, combien de personnes touchez-vous généralement ?**

«437»

«100»

«100»

## Ressources utiles:

- **Mise à jour sur le statut mondial des limites légales de la peinture au plomb (PNUE)**  
<https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/35105/GS-2020.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
- **Loi type et directives pour la réglementation de la peinture au plomb (EN, AR, CH, FR, RU, SP) (PNUE)**  
<https://www.unep.org/resources/publication/model-law-and-guidance-regulating-lead-paint>
- **Loi type et directives pour la réglementation de la peinture au plomb (EN, AR, CH, FR, RU, SP) (PNUE)**  
<https://saicmknowledge.org/sites/default/files/meterial/LiP%20discussion%201%20digest.pdf>
- **Pays ayant des contrôles juridiquement contraignants sur les peintures au plomb (OMS)**  
<https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/legally-binding-lead-controls>
- **Conseils sur l'organisation d'une campagne de plaidoyer ou de sensibilisation sur la peinture au plomb (OMS)**  
<https://www.who.int/publications/i/item/9789240011496>

**SAICM / UCT LiP CoP 2020 Discussion 3 Digest - Sensibilisation au plomb dans l'élimination des peintures**  
<https://www.who.int/publications/i/item/9789240005143>

- **SAICM / UCT LiP CoP 2020 Discussion 3 Digest - Sensibilisation au plomb dans l'élimination des**  
<https://saicmknowledge.org/sites/default/files/meterial/LiP%20discussion%203%20digest.pdf>

---

**LiP CoP:** Le Secrétariat de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM) et la Division de la santé environnementale de l'Université du Cap (UCT) ont créé cette communauté de pratique (CoP) pour favoriser les discussions en ligne et aborder les questions clés sur le plomb dans la peinture (LiP) parmi les parties prenantes des gouvernements, des organisations internationales, de l'industrie, des universités et de la société civile.

Cette CdP contribue au projet SAICM / FEM sur la composante de gestion des connaissances sur les questions de politique émergente en matière de produits chimiques. Cette activité est soutenue par le projet ID: 9771 du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sur les meilleures pratiques mondiales sur les nouveaux problèmes de politique chimique préoccupants dans le cadre de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM).

Si vous avez des questions ou souhaitez des éclaircissements sur cette initiative, veuillez contacter le Secrétariat de la SAICM à [saicm.chemicals@un.org](mailto:saicm.chemicals@un.org) ou UCT à [uctcops@outlook.com](mailto:uctcops@outlook.com).

Rejoignez le LiP CoP sur: <https://saicmknowledge.org/community>